

● 930 h/an pour assurer la distribution des produits

(soit un mi-temps)

● Poste salarié : 330h/an

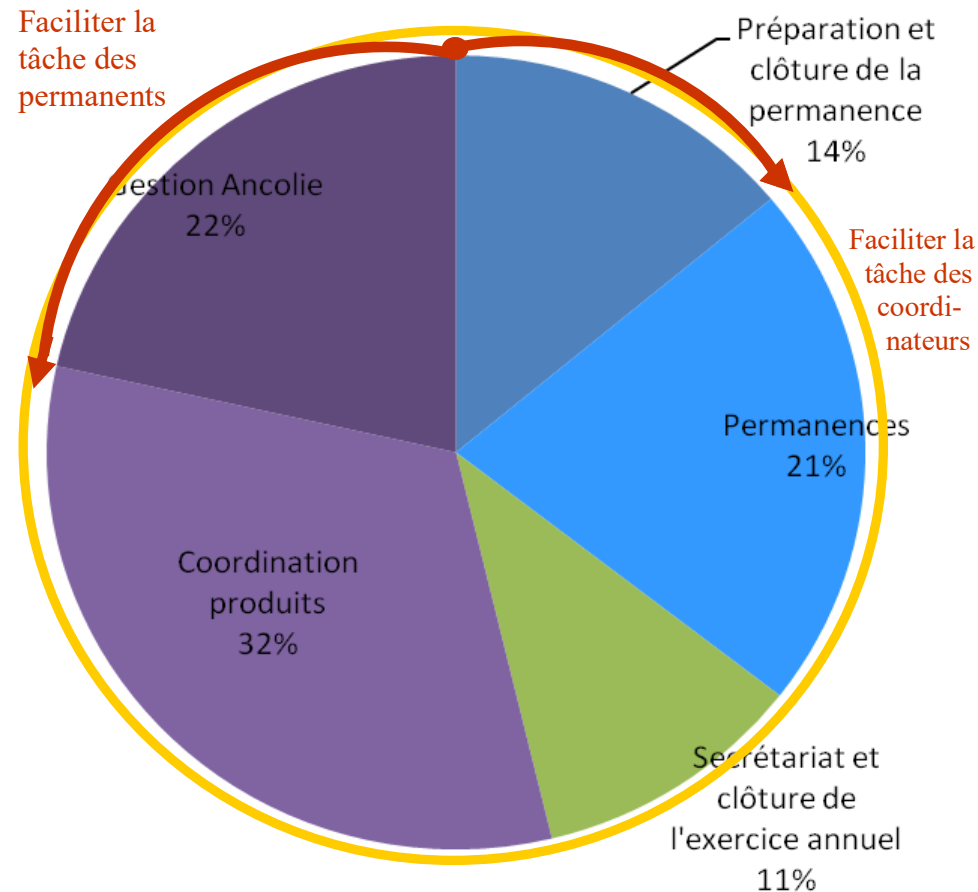
6h/semaine permet :

Suivi et gestion d'Ancolie :

- préparation et clôture de la feuille de distribution
- croisement BL/Factures
- encaissement chèques adhérents
- règlements producteurs
- de faciliter la tâche des bénévoles aux permanences en assurant un suivi et un accompagnement
- de faciliter la tâche des coordinateurs

Bénévolat : 600h/an

Cela permet de redonner du temps aux bénévoles pour travailler sur les autres objectifs du Panier !



930 h/an pour assurer la distribution des produits
(soit un mi-temps)

Si Poste salarié : 330 h/an

Reste 600 h par an de bénévolat